Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 69 (1979)

Artikel: Une coutume pascale jurassienne : les "caquiats"

Autor: Christe, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005316

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une coutume pascale jurassienne: les «caquiats»

Dans le Jura, en dépit de la modernisation des mœurs, bien des coutumes ancestrales ont survécu. Dans les villages agricoles, notamment, elles ont heureusement la vie dure et se maintiennent, quoique parfois légèrement modifiées par rapport à ce qu'elles étaient autrefois.

A Châtillon, petit village sis à environ trois kilomètres de Delémont, au pied de la montagne, la Semaine Sainte ramène les habitudes du passé. Après la bénédiction des Rameaux, la coutume des *caquiats* se perpétue. De quoi s'agit-il?

Les *caquiats* ou *tervelles* en patois du lieu, patois de langue d'oïl, ne l'oublions pas, ce sont des instruments bruyants qu'on pourrait assimiler aux crécelles de Carnaval. Pourtant elles en diffèrent du fait de leur construction.

Dans une planchette de hêtre (foyard) de 40 cm de long, 15 cm de large et de 2 à 3 cm d'épaisseur, on fixe en son milieu un manche d'à peu près 35 cm de longueur. Celui-ci, passant au travers d'un trou se prolonge et se bifurque en deux au-dessus de la planchette, permettant d'y fixer un martelet de bois au moyen d'une cheville réunissant les deux extrémités supérieures du manche.

En agitant le tout à une cadence plus ou moins rapide, le choc du martelet sur la planchette produit un vacarme des plus ... sympathiques aux oreilles des habitués!

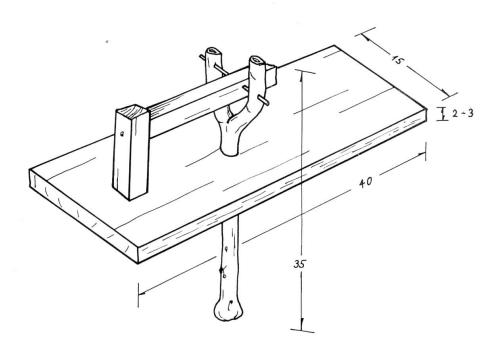
Et c'est durant les trois derniers jours de la Semaine Sainte que l'on utilise les *caquiats* à Châtillon, de nos jours comme autrefois.

N'oublions pas qu'en signe de deuil et de pénitence, dans les régions catholiques, on ne sonne plus les cloches du Jeudi Saint au matin du Samedi Saint. Selon la tradition, elles partent pour Rome y «faire leurs Pâques», tout comme les humains. Et c'est pour les remplacer qu'on fait usage de *caquiats* durant cette période.

Un fin connaisseur des habitudes ancestrales, M. Emile Seuret, bourgeois de Châtillon, nous a raconté comment au matin du Jeudi Saint, tous les enfants du village se groupaient devant la chapelle pour «voir partir les cloches». On avait eu soin, au préalable, et pour éviter toute surprise qui aurait détruit la croyance, de retirer la corde actionnant la cloche. Et les enfants, tête en l'air, écarquillaient leurs yeux exorbités au risque d'attra-

per un torticolis, cherchaient et... ne voyaient rien, bien sûr. «Vous vous êtes levés trop tard», leur disaient leurs parents.

Le jeudi matin donc, vers les 6 heures, tous les enfants aptes à faire fonctionner un caquiat (et cela allait de 4 à 16 ans) se rassemblaient devant la croix de mission au bas du village. Ils commençaient par réciter l'Angélus, tous en chœur. Puis en rangs bien ordonnés, agitant leurs instruments, ils s'en allaient en procession jusqu'au centre du village au bas du Crêt Piéau (lieu-dit) où avait lieu leur premier arrêt. Et c'est alors un concert assour-dissant qui se déchaîne, s'amplifiant au gré de la force des caquieurs au milieu de toute la population rassemblée. On repart ensuite jusqu'au haut du village, près de la dernière maison et le même scénario se répète. Puis chacun rentre bien sagement (?) chez soi, attendant la prochaine édition...



Et il en est ainsi, à 6 heures, à midi, à 18 heures les Jeudi et Vendredi et une dernière fois le Samedi matin, soit aux heures rituelles où à Châtillon on sonne l'Angélus.

Le Samedi matin, les cloches reviennent de Rome, mettant toute la population en joie et on les fait sonner après une dernière séance de *caquiats*. Les enfants, eux, profitent de l'euphorie de Pâques pour faire la tournée des foyers et récolter leur récompense. On leur donne surtout des œufs que leurs parents teindront et parfois aussi quelques menues monnaies.

Une note amusante pour terminer: durant la dernière guerre, on avait dû, par ordre des autorités militaires, renoncer aux traditionnels concerts de *caquiats* afin de ne pas alarmer inutilement la troupe stationnée au village et qui ne connaissait pas cette coutume. Mais les enfants, toujours inventifs, s'étaient alors contentés de se réunir pour chaque «émission» sous l'auvent de la chapelle et de «caquier» quelque peu en sourdine... Dame! ils ne voulaient pas perdre leurs œufs de Pâques.